

Projet « Justice pour Tous »

 *Projet financé par le NCSC – Durée : 12 mois (juin 2024 → mai 2025)*

Contexte et justification

La région de **Tozeur**, située dans le Sud tunisien, fait face à plusieurs obstacles entravant l'accès équitable à la justice. Le manque d'informations juridiques claires, la distance géographique par rapport aux tribunaux, les ressources limitées du système judiciaire et les inégalités persistantes, notamment envers les femmes et les personnes en situation de handicap, rendent l'accès à la justice difficile pour de nombreux citoyens.

Face à ces défis, **l'Association ANES Nefta** a lancé le projet « **Justice pour Tous** », financé par le **National Center for State Courts (NCSC)**, afin de **promouvoir une justice plus accessible, inclusive et équitable** pour tous les habitants de la région.

Ce projet s'inscrit dans la vision de l'association visant à **renforcer les droits humains**, à **améliorer la compréhension des droits juridiques** et à **favoriser la participation communautaire** dans les processus de justice locale.

Objectifs du projet

Objectif global

Contribuer à **faciliter l'accès à la justice dans la région de Tozeur** en améliorant la compréhension des droits légaux au sein de la communauté et en rapprochant les services juridiques des citoyens.

Objectifs spécifiques

1. **Renforcer la compréhension des droits juridiques** des citoyens de Tozeur à travers des ateliers participatifs, des supports d'information adaptés et des campagnes locales de sensibilisation.
2. **Améliorer l'accès aux services juridiques** et renforcer la confiance de la population dans le système judiciaire local à travers des actions de proximité, notamment des **cliniques juridiques mobiles** et des **cafés-légaux** ouverts au public.

Axes d'intervention et activités

Axe 1 : Sensibilisation

- Organisation d'ateliers, foires de rue et conférences interactives sur les droits juridiques fondamentaux.
- Création et distribution de supports documentaires et audiovisuels adaptés au contexte local.
- Diffusion de messages de sensibilisation à travers les **médias locaux**

Axe 2 : Assistance juridique

- Mise en place de **cliniques juridiques mobiles** offrant des **consultations gratuites** aux citoyens, notamment dans les zones rurales éloignées.

- Collaboration avec des **parajuristes** pour offrir un accompagnement de proximité.
- Suivi des demandes et orientations vers les institutions concernées.

◇ **Axe 3 : Conscientisation communautaire**

- Organisation de **cafés-légaux participatifs** pour encourager le dialogue entre citoyens, associations et représentants du système judiciaire.
- Implication des **jeunes ambassadeurs de la justice** dans les activités de terrain.
- Sessions éducatives dans les **maisons de jeunes** et dans les **zones rurales** pour promouvoir la citoyenneté et l'égalité devant la loi.

◇ **Axe 4 : Partenariats et coordination**

Le projet repose sur une **coopération étroite** entre les acteurs de la justice, de la société civile et des médias locaux.

Parmi les partenaires clés :

- **Tribunaux locaux de Tozeur,**
- **NCSC (bailleur de fonds),**
- **Maisons des jeunes et établissements universitaires,**
- **Associations locales de défense des droits humains,**

Des **réunions de coordination régulières** et un **système de suivi et d'évaluation continu** assurent la qualité, la cohérence et la durabilité des actions menées.

Couverture géographique

Le projet couvre l'ensemble des **six délégations de la région de Tozeur**, garantissant une approche inclusive et équilibrée entre zones urbaines, périurbaines et rurales :

- **Zone urbaine** : Tozeur, Nefta
- **Zone périurbaine** : Degache, Hamet El Jerid
- **Zone rurale** : Tamerza, Hazoua

Cette répartition territoriale permet de **maximiser l'impact** du projet et d'assurer que les populations les plus vulnérables puissent bénéficier d'un accès équitable à la justice.

Résultats attendus

- **Amélioration de la compréhension des droits juridiques** au sein des communautés locales ;
- **Renforcement de la confiance** entre les citoyens et les institutions judiciaires ;
- **Accroissement de l'accès** aux services juridiques grâce aux cliniques mobiles et aux actions de proximité ;

- **Participation accrue** des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables aux initiatives de sensibilisation et de conscientisation ;
- **Renforcement durable du dialogue** entre la société civile, les autorités judiciaires et les citoyens.

🗨 Impact attendu

Le projet « **Justice pour Tous** » ambitionne de créer une **culture locale du droit et de la justice**, basée sur la connaissance, la transparence et la participation citoyenne.

Il constitue une **étape clé dans le parcours de l'ANES Nefta** vers une société plus juste, équitable et inclusive, où chaque citoyen peut comprendre ses droits, faire entendre sa voix et accéder à la justice sans obstacles.

⚠ Note importante

Suite à la **décision politique intervenue le 24 janvier 2025**, le projet a **été suspendu temporairement** par le bailleur de fonds **NCSC**.

L'Association ANES Nefta reste toutefois déterminée à poursuivre ses efforts pour promouvoir **l'accès équitable à la justice** et maintenir les acquis du projet au profit des citoyens de Tozeur.

